



# Guide du BCML - Saison 2023-2024

## — Extrait —

### 6.4. Tournoi 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> série

Un tournoi par paires, **réservé aux joueurs de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> série et nouveaux licenciés**, est organisé tous les mercredis après-midi à partir de 14 h 00 de septembre à juin.

Pour participer à ce tournoi, la paire doit respecter l'un des deux critères suivants :

1. Les deux joueurs sont classés en 3<sup>e</sup> série, 4<sup>e</sup> série ou nouveaux licenciés.
2. L'un des joueurs est 2<sup>e</sup> ♣ et son partenaire est classé au mieux 3<sup>e</sup> ♠ (IV 38).

Aucun joueur dont le classement est supérieur à 2<sup>e</sup> ♣ ne peut participer à ce tournoi, sauf dérogation comme expliqué ci-dessous.

Par dérogation :

- l'organisateur du tournoi peut être de n'importe quel classement et peut jouer avec le partenaire de son choix, s'il est 3<sup>e</sup> série, 4<sup>e</sup> série ou nouveau licencié.
- l'organisateur du tournoi peut autoriser une paire qui ne correspond pas aux critères 1 ou 2 à participer au tournoi pour assurer le bon déroulement de ce tournoi – par exemple pour éviter un relais trop long.

Lorsqu'une paire ne correspond pas aux critères 1 ou 2 et participe par dérogation, il lui est appliqué un handicap correctif (-20% sur le tournoi).

*Responsable du tournoi du mercredi : Yvon Perrin, assisté de Noëlle Deraime*